

KALIJABO Viateur  
Arbitre National de Volley  
BUTARE.

Butare, le 18 mars 1980. *cl*

Monsieur le Président du  
Comité National de Direction du Volley-ball,  
KIGALI.

Objet: Protestation sur réclamation  
de l'entraîneur de V.B. du  
C.S.A.

Monsieur le Président,

Me référant à la lettre du 3/3/1980 adressée  
au Président du Comité National de Direction de V.B. par l'entraîneur du C.S.A. (qui  
si mes informations sont bonnes, est la même personne que le Président National de  
Direction de V.B.) accuse le 1er arbitre de malhonnêteté et de partialité en ce qui  
concerne le match qui a opposé le Groupe Scolaire Officiel de Butare jouant contre  
le C.S.A., en date du 02/03/1980, j'ai l'honneur de vous signaler, Monsieur le Pré-  
sident, que le soussigné KALIJABO Viateur, en tant qu'arbitre national, a fait de  
son mieux pour être le plus impartial que possible, bien que le 2e arbitre, M.  
NGIRUWONSANGA Tharcisse, le capitaine et l'entraîneur ont voulu manifester leur  
partialité en faveur du C.S.A.

Si dans la lettre du 03/03/1980 reçue de  
l'entraîneur du C.S.A. était signalé le mépris envers le 2e arbitre, c'est que je  
lui ai refusé seulement de siffler les fautes imaginaires...

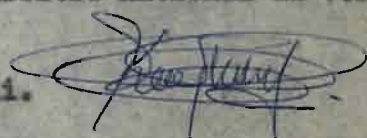
Quant au capitaine, il avait en tête qu'il  
devait bénéficier de toute réclamation vraie ou fausse.

Monsieur le Président, je ne peux pas termi-  
ner sans citer pour témoins: l'arbitre national NIKOMBABONA Gaspard et les lycéens  
de Rugunga.

Espérant une bonne considération de ces pro-  
testations afin que bonne justice soit rendue, je vous prie d'agréer, M. le Prési-  
dent, l'expression de ma franche collaboration.

KALIJABO Viateur, arbitre national du V.B.

C.F.I.:

- M. le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Kigali.
  - M. le Vice-Président du C.N.V.B, Kigali
  - M. le Responsable du Volley, Collège St-André, Kigali.
  - M. le Responsable du Volley, G.S.O. de Butare.
- 



KALIJABO Viateur  
Arbitre National de Volley  
BUTARE.

Butare, le 18 mars 1980.

Monsieur le Président du  
Comité National de Direction du Volley-ball,  
KIGALI.

Objet: Protestation sur réclamation  
de l'entraîneur de V.B. du  
C.S.A.

Monsieur le Président,

Je réfère à la lettre du 3/3/1980 adressée  
au Président du Comité National de Direction de V.B. par l'entraîneur du C.S.A. (qui

si mes informations sont bonnes, est la même personne que le Président National de  
Direction de V.B.) accuse le 1er arbitre de malhonnêteté et de partialité en ce qui

concerne le match qui a opposé le Groupe Scolaire Officiel de Butare jouant contre

le C.S.A., en date du 02/03/1980, j'ai l'honneur de vous signaler, Monsieur le Pré-

sident, que le soussigné KALIJABO Viateur, en tant qu'arbitre national, a fait de  
son mieux pour être le plus impartial que possible, bien que le 2e arbitre, M.

NGIRUJONSANGA Tharcisse, le capitaine et l'entraîneur ont voulu manifester leur  
partialité en faveur du C.S.A.

Si dans la lettre du 03/03/1980 reçue de  
l'entraîneur du C.S.A. était signalé le mépris envers le 2e arbitre, c'est que je  
lui ai refusé seulement de siffler les fautes imaginaires...

Quant au capitaine, il avait en tête qu'il  
devait bénéficier de toute réclamation vraie ou fausse.

Monsieur le Président, je ne peux pas termi-  
ner sans citer pour témoins: l'arbitre national NIKOMBABONA Gaspard et les lycéens  
de Rugunga.

Espérant une bonne considération de ces pro-  
testations afin que bonne justice soit rendue, je vous prie d'agréer, M. le Prési-  
dent, l'expression de ma franche collaboration.

KALIJABO Viateur, arbitre national du V.B.

C.P.I.:

- M. le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Kigali.
- M. le Vice-Président du C.N.V.B., Kigali
- M. le Responsable du Volley, Collège St-André, Kigali.
- M. le Responsable du Volley, G.S.O. de Butare.

Il s'agit justement des concernés et non  
d'une assemblée générale.

OK Hechub Vote Retour Hyacin  
et en attendant, j'ai contacté le pré-

sident du C.N.D. VB et nous nous sommes mis d'accord qu'il faut convoquer le ENOV, les arbitres et capitaines des clubs afin de pouvoir régler tous les litiges que nous avons et passer en revue tous les problèmes qui se sont posés au cours de la phase "aller" afin de donner un nouveau souffle à la phase "retour".

La lettre a déjà été tapée.

Hechub  
24/3/80  
Les membres du C.N.D.V. et les arbitres, concernés directement par et les capitaines le dit litiges ne peuvent, ils pas bien d'4 H. G. ?) suffice all

Hyas 25/3/80



Kigali, le 03/03/1980

*Hyancio  
Président du  
C.H.D. S.Y.P.  
Hulhulij  
17/3/80*

A traiter par	<b>B.S.E.</b>
Date entrée	<b>20/3/80</b>
N° d'inscription	<b>2018/112 0801</b>

Monsieur le Président du Comité National  
de Direction de Volley-ball  
RIGALI

Objet : Réclamations sur le Match:  
C.S.A. - G.S.C. BUTARE.

*Sports  
12/03/80*

7313

Monsieur le Président,

Suite au mauvais déroulement du Match qui a opposé le Groupe Scolaire de BUTARE au Collège Saint André le 02/03/1980, ceci à cause d'un "arbitrage" délibérément partial et malhonnête (voir remarques feuille de Match), j'ai l'honneur de vous demander que ce match soit rejoué et officié par des arbitres neutres sur un terrain que vous choisirez.

En effet, le 1er Arbitre KALJABO Viateur du Groupe Scolaire de BUTARE, qui, habituellement, est un très bon Arbitre, à étonné les gens par son arbitrage basé sur le principe de faire gagner son équipe, le Groupe Scolaire de BUTARE. Par ailleurs, en refusant catégoriquement d'écouter les réclamations du Capitaine de l'Equipe "Collège Saint André", en faisant fi de son aide-arbitre: NGIRUMWESANGA Tharcisse et ne pénalisant qu'une seule équipe, il a fait montre d'une partialité exemplaire et spectaculaire; ce qui est contraire aux règles du Jeu et du code d'Arbitrage.

De plus, les deux Entraîneurs ayant reconnu l'Arbitrage comme médiocre et malhonnête, il est normal et compréhensible que le Jeu est à reprendre. Témoins: Equipe FOUURES qui a assisté au spectacle.

En espérant que ces réclamations seraient tenues en considération pour un jugement équitable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma franche collaboration.

Le Responsable-Entraîneur du C.S.A.  
NAYIGIZENTE Jean Nwariste.-

*J. Nwariste*

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
des Sports  
RIGALI  
pour le Responsable de Volley-ball  
Scolaire de BUTARE